

Association pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'îlot Buffon-Poliveau et de ses abords (ASIBP)

Régie par la loi de 1901

39 rue Buffon – 75005 Paris

asibp.association@gmail.com

www.asibp.fr

1 - LETTRE D'OCTOBRE 2013

Chers adhérents,

Notre action pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'îlot Buffon-Poliveau et de ses abords est soutenue par des adhérents toujours plus nombreux et elle est, désormais, explicitement prise en compte par l'Administration.

Notre Association a atteint l'effectif de 286 membres au 30 septembre 2013. Cela témoigne de l'importance qu'attachent désormais les Parisiens à la défense d'un site exceptionnel, alors même que, situé en retrait, il était jusqu'ici assez peu connu et que, sur la période récente, notre présence est restée assez discrète.

Il y a dix-huit mois, le 28 février 2012, lorsque M. Thierry Duclaux, directeur général de l'EPAURIF, avait reçu une délégation de notre Conseil, il nous avait dit que le Rapport Larroutou ne constituait pas un projet et ne préjugait pas du programme en cours d'élaboration. Plus récemment, M. Duclaux a accordé un entretien à l'agence AEF, Informations spécialisées, au sujet du Plan campus à Paris.

Dans la dépêche du 9 avril 2013, on peut lire ce qui suit.

« Le relogement (de Censier) ne se fera finalement pas sur l'îlot Poliveau ». Ainsi, une des justifications du schéma Larroutou se trouve écartée.

A la question : « Pourquoi le relogement sur l'îlot Poliveau n'a-t-il pas abouti ? », le directeur général de l'EPAURIF répond : « Au-delà de son caractère constructible, la parcelle Poliveau présente de nombreuses contraintes, qui vont de l'opposition des riverains, à la présence d'espèces protégées en passant par la proximité de sites classés, la présence de carrières et une situation en zone inondable. Par ailleurs, la rationalisation de son patrimoine par le Muséum national d'histoire naturelle supposait une réflexion dans une perspective à 20 ans, ce qui ne se fait pas en un claquement de doigt. Il y a donc eu beaucoup d'études préalables et nous nous sommes rendu compte que le calendrier n'était pas compatible avec le souci du désamiantage rapide de Censier. »

Voilà, incontestablement de très bonnes nouvelles. Outre notre propre intervention, il est agréable de voir cité la présence d'espèces protégées, les célèbres crapauds accoucheurs. La présence, sur l'îlot de grands arbres historiques devrait, à notre sens, constituer une contrainte supplémentaire et majeure à prendre en compte dans tout schéma d'aménagement respectueux du site.

Où en est-on actuellement ? Nous serons heureux de connaître le résultat des diverses études préalables qui ont, notamment, fait l'objet d'appels d'offres en Janvier et Février 2013. Dès à présent, nous ne pouvons que nous réjouir de ce qu'un schéma spectaculaire mais sans base sérieuse soit effectivement abandonné.

Nous apprécions aussi beaucoup que les besoins à long terme du Muséum fassent l'objet de réflexions approfondies car nous sommes attachés au maintien et au développement de cette grande institution de muséologie scientifique et de recherche, unique dans le paysage scientifique français.

Reste le cas des deux bâtiments de l'Orangerie et de la Graineterie.

Comme nous vous en avons rendu compte, notre Association a déposé le 20 février 2012, une demande d'inscription de ces deux bâtiments remarquables à l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel. Nous n'avons reçu, à ce jour, aucune réponse de l'Administration, malgré nos demandes réitérées. Toutefois, nous avons été heureux d'apprendre que, lors de l'Assemblée du personnel du 17 mai 2013, la Direction du Muséum a indiqué qu'elle était très attachée à la conservation, entre autres, de l'Orangerie et de la Graineterie, les deux bâtiments formant un même ensemble, comme cela est décrit dans la demande d'inscription à l'Inventaire du Patrimoine Culturel déposée par l'ASIBP.

Des voix éminentes se lèvent en faveur de la réhabilitation de la totalité de l'Annexe du Jardin des Plantes et proposent son classement au titre des Monuments Historiques, à l'instar du Jardin des Plantes, situé de l'autre côté de la rue Buffon. Nous comptons donc voir figurer ce bâti dans le plan global de réhabilitation de l'Ilot auquel travaille le Muséum sur des crédits d'étude conséquents qui lui ont été affectés par l'Agence Nationale pour la Recherche.

L'abandon du malencontreux rapport Larrouturou étant acquis, nous nous réjouissons de ces développements récents, Nous restons très vigilants et ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite.

2 – ENCART SUR LA RESTITUTION DU BASSIN NOTE A L'ATTENTION DE NOS ADHERENTS

La Société des Amis du Muséum a entrepris de mener à bien la restitution du bassin qui se trouvait entre la statue de Buffon et la façade de la Grande Galerie de l'Évolution.

Il s'agit, entre autres, « d'affirmer et de sauvegarder l'identité patrimoniale et historique du Jardin. »

Nous adhérons totalement à cette démarche et invitons nos membres à participer à la souscription lancée par la Société des Amis du Muséum (Le bulletin de souscription figure dans le n° 255, septembre 2013, de la revue Les Amis du Muséum d'Histoire Naturelle, à télécharger via le site « mnhn.fr »)
